



INFORMATION SUR LE RGDP (Règlement Général sur la Protection des Données)

Le Maire de la commune d'Oraison est le responsable des données collectées en vue de l'établissement du dossier pour l'inscription de votre enfant au service jeunesse.

Les données personnelles que vous nous communiquez par l'envoi d'un courrier électronique, par connexion à un service en ligne, par renseignement d'un formulaire ou par tout autre moyen sont strictement confidentielles et destinées au traitement de vos demandes par les services de la ville d'Oraison.

Elles ne sont transmises à aucun tiers ni à titre onéreux ni à titre gratuit et restent sur le territoire de l'Union Européenne.

Conformément à la loi N°78 – 17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de mise à jour et de suppression des informations qui vous concernent.

Vous pouvez également définir des directives sur le sort de vos données après votre mort.

Vous pouvez exercer ces droits, sur simple justification de votre identité, en vous adressant :

Par courrier, Mairie d'Oraison 22 rue Paul Jean 04700 ORAISON

Par mail au Délégué à la protection des données (DPO) : dpo-rgpd@dlva.fr

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en vous adressant à la CNIL.

Fait à, le.....

Signature de la mère :

Signature du père :